Envoyé en préfecture le 07/02/2026
Reçu en préfecture le 07/02/2026
Publié le
ID : 056-215600743-20260207-DEL06022026_11-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE GUENIN

Arrondissement de Pontivy

Séance du 06/02/2026

Date de la convocation
30/01/2026

Date d'affichage
30/01/2026

Nombre de membres
Afférents au conseil municipal : 19 En exercice : 17 Votants : 19

A l'unanimité
Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

L'an 2026, le 6 février à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Guénin, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur ONNO Anthony, Maire.

Présents : M. ONNO Anthony, Maire, Mme DAMONNEVILLE Cécile, **M** Gilles LE TONQUEZE, Mme GRIGNOUX Laurence, M. Grégory NOUREUX, Mme FRAVAL Sophie, M. LE MASSON Joël, Mme JOUBIER Anne-Catherine, M. Elie QUILLIEC, Mme LOHEZIC Solène, M. GUEGAN Arnaud, Mme LE BOUQUIN Anne-Laure, Mme MORVANT Yvonne, M. LE GUIDEC Michel, M. LAUDRIN Yannick, Mme PEDRONO Valérie, M. GUEGAN Daniel

Excusés ayant donné procuration : M. LE FORESTIER Jean-Yves donne pouvoir à M. ONNO Anthony, Mme ROBIC Rachel donne pouvoir à Mme PEDRONO Valérie.

Secrétaire de séance : Mme MORVANT Yvonne

Réf	DEL06-02-2026-11

Objet de la délibération : Réhabilitation du sol de la salle multifonctions/multisports de Guénin

VU le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que le sol actuel de la salle multifonctions/multisports en béton est peu adapté à la pratique d'activités sportives,

Considérant le dynamisme des associations sportives locales et l'utilisation quotidienne de la salle par les associations, les écoles, les services communaux,

Considérant qu'il est proposé de mettre en conformité le sol de cette salle avec les pratiques sportives actuelles,

Considérant que le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Travaux	104 000.00 €	DSIL (30%)	34 500.00 €
Maîtrise d'œuvre	10 400.00 €	Agence Nationale du Sport (45.02%)	51 776.00 €
SPS / CT	600.00 €	Autofinancement (24.98%)	28 724.00 €
TOTAL	**115 000.00 €**	**TOTAL**	**115 000.00 €**

Considérant qu'il est proposé de solliciter des aides financières auprès de collectivités pour le financement de ces travaux,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **DE VALIDER les travaux de réhabilitation du sol de la salle multifonctions/multisports de Guénin sous réserve de l'obtention de subventions permettant d'aider la collectivité au financement des travaux,**
- **DE VALIDER le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus,**

Envoyé en préfecture le 07/02/2026
Reçu en préfecture le 07/02/2026
Publié le
ID : 056-215600743-20260207-DEL06022026_11-DE

- **D'AUTORISER M. le Maire à déposer des demandes de subvention auprès de collectivités et organismes.**

AINSI FAIT ET DELIBERE les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,
Anthony ONNO

